naturellement, mais aussi le pseudo-Apulée et ses interpolateurs, Albert le Grand et, indirectement, les décrets de conciles et les ouvrages de droit ecclésiastique du IXe au XIIIe siècle, etc., etc.

Suivons les différentes prescriptions contenues dans nos herbiers : époque et moment précis de la récolte, personne de l'herboriste, rites cathartiques et apotropaïques, paroles à prononcer, offrandes à présenter, cueillette proprement dite, traitement de la plante cueillie. Dans cette reconstitution, on admirera moins encore la vaste information du savant professeur de l'Université de Liége que la maîtrise avec laquelle il utilise des sources disparates, complétant les données insuffisantes d'un texte par le témoignage d'un autre, les éclairant par leur rapprochement, montrant comment des pratiques étranges et qu'on croirait à jamais ensevelies dans de vieux grimoires sont encore vivantes dans nos provinces, ou du moins l'étaient encore hier.

Mais, surtout, M. Delatte sait, à travers une christianisation — qui n'est souvent que superficielle — et même au delà des conceptions contemporaines de nos textes, retrouver la signification primitive d'un rite. « Souvent, écrit-il (p. 58), les rites de consécration et de bénédiction ne sont que des rites de purification ou de préservation dont le sens a été transformé. »

Les latinistes liront avec un intérêt particulier les pages relatives à l'*ambitus* et aux pratiques analogues : *circumitio*, *circumscriptio*, *circumambulatio* (p. 45 et suiv.) ; à l'*ululatus* (p. 64), à l'*incantatio* et à la *precatio* (p. 66). Quant aux lumières que les textes ici étudiés peuvent jeter sur des auteurs moins oubliés, il suffit de rappeler que des commentateurs d'Ovide ont pu écrire que les rites décrits dans l'épisode de Médée, au VIIe livre des *Métamorphoses*, étaient le produit de l'imagination du poète. Le livre de M. Delatte dissipe à jamais de pareilles erreurs.

M. Hélin.

Ouvrages scolaires.

L. Debeauvais, *Cours de langue latine. Exercices : classe de Troisième* : Paris, Belin, 1936, 353 pages.

Si je signale ici ce volume par lequel se clôt le *Cours de latin* de M. Debeauvais, c'est en raison de l'*Appendice* qu'il contient, sous le titre *Notions de stylistique*, et surtout du chapitre de cet Appendice qui s'intitule *Ordre des mots dans la proposition*, pour lequel l'auteur a bien voulu s'inspirer de ce que j'ai publié sur la question.

Les règles posées par M. Debeauvais appellent les remarques suivantes :

Par. 404 : On ne peut pas dire que le latin plus que le français cherche

ou réussit à modeler sa phrase sur « l'ordre chronologique des faits ou l'ordre logique des idées » ; en fait, aucune des règles observées dans la suite par M. Debeauvais ne vient confirmer ce principe.

Par. 404, 1 : Ni la place initiale ni la finale ne conditionnent par elles-mêmes le relief d'un mot ; dans les deux exemples cités, *sua* est en relief non parce qu'il est en tête de la phrase, mais parce qu'il précède son substantif (cf. par. 377), *nullum* appelle l'attention non parce qu'il est final, mais parce qu'il est détaché de son substantif et en postposition.

Par. 408 : Il est contradictoire de dire que le verbe placé en tête de la phrase ou bien reçoit lui-même un relief ou bien en confère un au sujet postposé.

Par. 416 et suiv. : Il est encore plus contradictoire, si possible, ou mieux il est incohérent de dire que : 1° l'attention peut se porter sur l'adverbe s'il est en seconde place, 2° l'adverbe est intensif aussi quand il précède le verbe avec disjonction, et il l'est encore : 1° s'il ouvre, 2° s'il termine la phrase. Quand donc ne l'est-il pas?

Par. 421 : La règle relative à la construction des noms géographiques *flumen, mons*, etc., est controuvée à chaque instant : tel auteur dira avec conséquence *Garumna flumen* et inversement *mons Vosegus*.

Par. 447 : L'exemple d'inversion eût dû être emprunté au groupe adjectif-substantif. En ce qui concerne le verbe, il n'y a pas inversion, parce qu'il n'y a pas *un* ordre fondamental, et le sens de la phrase *Mouet me oratio tua* n'est pas du tout nécessairement : « *profonde est l'impression* que fait sur moi ton discours ».

Mais ce n'est pas la faute de M. Debeauvais si la question de l'ordre des mots n'est pas encore au point, surtout en ce qui concerne le verbe. En revanche, son mérite certain, c'est d'une part d'avoir sur beaucoup de points fourni de justes et précieuses indications, et c'est surtout d'avoir dans un ouvrage scolaire attiré l'attention sur un ordre d'idées d'ordinaire systématiquement négligé, ou, ce qui est pis, présenté d'une façon tendancieuse et inexacte, au mépris des faits acquis.

J. Marouzeau.

A. Gandiglio, *Corso di lingua latina ;* I : *Morfologia regolare ;* II : *Morfologia irregolare* (Ad uso delle scuole medie inferiori) : 1936, xvi & 295 pages ; xv & 374 pages.

Ces deux volumes ne sont pas sans dérouter le lecteur français. Le classement de la matière est surprenant : la conjugaison du verbe *lego* est donnée dans le premier, parce qu'il appartient à la morphologie régulière ; les verbes *capio* et *patior* sont rejetés dans le second, comme faisant partie de la morphologie irrégulière ; pourquoi cette différence de

traitement? Le niveau des élèves auxquels il s'adresse se détermine difficilement : dans le volume II, il leur est proposé, à titre d'exercice, de traduire *tot et tantae civitates, aliquot saecula*, etc..., et moins de vingt pages plus loin se lisent des explications concernant les aspects verbaux que suivent des thèmes corrélatifs. Sont-ce bien les mêmes écoliers qui s'acquitteront de tâches aussi inégales? L'ouvrage est marqué du signe des temps ; il se termine par quelques dialogues, que l'auteur a composés à tête reposée, se proposant d'entraîner les élèves à l'exercice de la conversation. Mais la lecture de ces dix pages de demandes et de réponses suffira-t-elle à transformer un enfant en contemporain de Cicéron? Partout se fait sentir le besoin du professeur qui aura beaucoup à payer de sa personne ; sans doute ne se plaindra-t-il pas. Mais alors pourquoi deux si gros volumes?

A. GUILLEMIN.

PLINIO IL GIOVANE, *Lettere scelte con commento archeologico*, éd. LEHMANN-HARTLEBEN : Firenze, Sansoni, 1936 (Testi della scuola superiore di Pisa), XIV & 76 pages.

L'idée dont s'inspire ce petit livre témoigne de l'effort de renouvellement des études latines qui se fait sentir aujourd'hui dans la plupart des pays. Le professeur Lehmann-Hartleben a voulu tirer de l'œuvre de Pline, si riche en points de vue et détails précis concernant les choses romaines, les données archéologiques qu'elles peuvent contenir. Il a donc choisi dans les dix livres de ses lettres celles qui se rapportent à quelque passage, quelque monument ou construction, quelque œuvre d'art de l'époque de Trajan, et il termine son recueil par quelques passages ayant trait aux vues esthétiques de l'auteur. On ne saurait contester l'opportunité d'une telle conception à l'heure où les *realia* de l'histoire antique prennent dans l'enseignement une place de plus en plus grande. Mais un Français, insuffisamment au courant des méthodes et programmes d'au delà des Alpes, se sent insuffisant à juger du niveau visé par l'éditeur et du bonheur de sa réussite. Le commentaire se compose d'une bibliographie sommaire des questions soulevées à l'occasion du texte. Si cette bibliographie s'adresse à des étudiants de l'enseignement supérieur, elle est, à notre gré, trop élémentaire ; si c'est l'enseignement secondaire qu'elle vise, elle semble bien dépasser ses ambitions et ses possibilités. Ajoutons que le choix des références n'est pas absolument sûr. On lit à la page XI : « Pour la personne et la vie de Pline sont fondamentaux les ouvrages d'Allain et d'Otto. » Allain ne mérite nullement le double honneur qui lui est fait ici, d'abord d'être estimé « fondamental », ensuite de figurer sur la même ligne qu'Otto. Il est surprenant que les historiens de Pline n'aient pas encore apprécié tout ce

que la compilation de cet auteur renferme d'incompréhension de son sujet, pour ne rien dire de plus. Ces réserves faites, le choix des textes ne saurait qu'être approuvé, et un homme cultivé, ayant sous la main ce petit manuel et une bibliothèque contenant les ouvrages auxquels il renvoie, pourra satisfaire agréablement une intelligente curiosité.

A. GUILLEMIN.

M. RAT, *Comment faire la version latine* : Paris, Nathan, 1935.

Rendant compte brièvement de ce petit ouvrage dans le dernier fascicule de cette *Revue* (t. XIV, 1936, p. 460), et le recommandant du reste comme un livre de chevet, je relevais, entre les conseils formulés par l'auteur et ceux que j'ai moi-même proposés dans ma *Traduction du latin*, de telles analogies de forme que le lecteur pouvait en conclure, comme j'étais tenté de le faire moi-même, à l'utilisation d'un ouvrage par l'autre (ce qui au reste n'est pas un crime, surtout quand il s'agit d'un ouvrage pédagogique). Je citais le parallélisme :

Mar., par. 21-23.

Allons tout de suite au verbe...
Du sujet il nous indique la personne, le nombre, parfois le genre...
Du régime il nous indique le cas.

Rat, p. 9.

Aller tout de suite au verbe...
Du sujet, le verbe nous indique le nombre, la personne, parfois le genre.
De l'objet il nous indique le cas.

J'aurais pu en citer d'autres :

Mar., par. 64.

On pourra rendre... iudicum potestas = le pouvoir judiciaire ; ... timor hostilis = la crainte de l'ennemi ; ... imprudens feci = je l'ai fait sans le vouloir.

Rat, p. 66.

On traduit... ... judicum potestas « le pouvoir judiciaire » ; ... timor hostilis « la crainte de l'ennemi »... ; prudens feci « je l'ai fait avec intention ».

Mar., par. 69.

Le latin a une préférence pour les périphrases avec « être », le français pour les périphrases avec « avoir ».

Rat, p. 66.

On traduit... le verbe sum, cher au latin, par le verbe avoir, cher au français.

Mar., par. 92.

On évitera de détruire l'allure de la phrase latine...
Mais on n'ira pas jusqu'à calquer...

Rat, p. 68.

On respectera l'agencement de la phrase latine...
Mais on n'ira pas jusqu'à calquer...

Mar., par. 95-97.

Le latin répète un mot..., observons la répétition...

Rat, p. 67-68.

Si le latin répète des mots, on observera cette répétition...

Un mot doit se traduire par un mot, une périphrase par une périphrase...	On traduira un mot latin par un mot français..., une périphrase latine par une périphrase latine.

Je m'étais interdit le pédantisme de poursuivre cette confrontation, me bornant à un exemple qui me semblait probant. Il paraît qu'il ne l'était pas. M. Rat m'écrit pour m'en donner la preuve : cette preuve, c'est que ces phrases figuraient déjà dans des *Conseils pour traduire* imprimés par lui « à l'usage de ses seuls élèves » en 1916. C'est jouer de malheur, car je suis obligé de lui répondre qu'elles étaient aussi pour l'essentiel dans mes *Conseils pour la traduction du latin*, publiés à la librairie Klincksieck en 1914. C'est le type même de la preuve qui ne prouve rien. Mais est-il besoin de preuve? Ne suffisait-il pas de l'affirmation de M. Rat, qui me dit avoir ignoré mon livre jusqu'au jour où je lui en ai parlé? Si invraisemblables que soient en principe pareilles coïncidences, cependant il y a en nous latinistes des habitudes communes de penser, de parler, de travailler et d'enseigner telles qu'à l'occasion des sujets semblables peuvent appeler des expressions semblables.

Voilà ce que, en restant dans le domaine de la bonne foi, j'avais à dire à M. Rat ; mais M. Rat, après m'avoir, par lettre recommandée, communiqué les renseignements que je viens de fournir, trouve bon d'ajouter : « Je viens de signer un nouveau bon à tirer pour un nouveau tirage à plusieurs milliers d'exemplaires de mon livre... On me dit, je n'ose le croire, que le succès de cet ouvrage n'est peut-être pas sans rapport — « *rapport touchant* » (c'est moi qui souligne) — vous en conviendrez, avec les assertions de votre « compte rendu ». Je vous requiers de publier cette réponse. »

Je la publie, *malgré* cette sommation. Mais cela nous change, n'est-ce pas, du ton de notre *Revue* et de notre Société.

J. Marouzeau.



L'IMPRIMEUR-GÉRANT : DAUPELEY-GOUVERNEUR A NOGENT-LE-ROTROU — 1937.

PROGRAMME ET PUBLICATIONS DE LA
SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

La Société des Études latines, fondée en 1923 sur l'initiative de M. J. Marouzeau, a pour objet de grouper les personnes qui s'intéressent aux études latines : Français et étrangers, membres des différents ordres d'enseignement, savants, étudiants, humanistes, représentants des diverses disciplines.

Les **séances** de la Société sont consacrées à des communications et discussions sur les sujets les plus variés, touchant la science et l'enseignement du latin.

La Société édite deux séries de publications :

La **Revue des Études latines** paraît en deux fascicules semestriels qui contiennent les *Comptes-rendus des séances* de la Société, une *Chronique* des études latines, des articles rangés sous les titres *Mémoires*, *Notes et communications*, un *Bulletin bibliographique* consacré alternativement à diverses disciplines, et un *Bulletin critique* où sont recensés les ouvrages récemment parus.

La Revue est envoyée gratuitement aux membres de la Société des Études latines (cotisation annuelle : 40 francs; cotisation perpétuelle : 1000 francs).

Les adhésions doivent être adressées à l'Administrateur :

M. J. Marouzeau, *4, rue Schœlcher, Paris, XIV^e^*.

Les cotisations, en mandat, chèque bancaire ou chèque postal (compte de chèques postaux n° 550.54, Paris), à la Trésorière :

M^lle^ Jeanne Wuilleumier, *46, rue Lepic, Paris, XVIII^e^*.

Les collectivités : Bibliothèques, Sociétés, Revues, etc., peuvent s'abonner au prix de 60 francs pour la France, 75 francs pour l'étranger.

Les demandes d'abonnement doivent être adressées à l'éditeur :
*Société d'édition « Les Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris, VI^e^*.

La **Collection d'études latines** comprend deux séries où ont paru à ce jour les ouvrages suivants :

A. Série scientifique

I : J. Marouzeau, *La linguistique et l'enseignement du latin*, 10 francs.
II : A. W. de Groot, *La prose métrique des anciens* (épuisé).
III : P. Faider, *Répertoire des index et lexiques d'auteurs latins*, 10 francs.
IV : A. Guillemin, *Pline et la vie littéraire de son temps*, 18 francs.
V : M. G. Nicolau, *Les origines du cursus*, 18 francs.
VI : A. Fretté, *Essai sur la structure dramatique des comédies de Plaute*, 10 francs.
VII : A. Guillemin, *L'originalité de Virgile et la méthode littéraire antique*, 20 francs.
VIII : P. Faider, *Répertoire des éditions de scolies et commentaires*, 10 francs.
IX : P. Perrochat, *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif*, 30 francs.
X : Id., *L'infinitif de narration en latin*, 15 francs.
XI : J. Gagé, *Recherches sur les jeux séculaires*, 16 francs.
XII : J. Marouzeau, *Traité de stylistique appliquée au latin*, 40 francs.

B. Série pédagogique

I : J. Marouzeau, *La prononciation du latin*, 6 francs.
II : Id., *La traduction du latin*, 2^e^ édition, 14 francs.
III : P. Damas, *La prononciation « française » du latin*, 8 francs.

Les commandes de volumes de la Collection doivent être adressées à l'éditeur :
Société des Belles Lettres, 95, boulevard Raspail, Paris, (VI^e^).

BULLETIN D'ADHÉSION A LA SOCIÉTÉ

à adresser à M^lle^ *Jeanne Wuilleumier, trésorière*, 46, rue Lepic, Paris (XVIII^e^)

Je, soussigné, *nom et prénom :* .....

titre ou profession : .....

adresse : .....

demande à adhérer à la Société des Études latines, et à recevoir la Revue à dater du 1^er^ janvier 193 , moyennant un versement { annuel de 40 francs. / unique de 1000 francs.

BULLETIN D'ABONNEMENT A LA REVUE

à adresser à la *Société d'édition des Belles Lettres*, 95, boulevard Raspail, Paris (VI^e^)

La Bibliothèque de *(désignation exacte)* : .....

demande à souscrire un abonnement à la Revue des Études latines, à dater du 1^er^ janvier 193 , moyennant un versement annuel de { 60 francs (France et Colonies). / 75 francs (Étranger).

COLLECTION DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

SOUS LA DIRECTION DE J. MAROUZEAU

Publication couronnée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres

A mesure que s'accumule la production scientifique, la tâche de la documentation devient plus impérieuse et plus difficile à la fois.

Pour l'antiquité gréco-latine en particulier, des instruments bibliographiques à la fois sommaires, systématiques et complets nous faisaient défaut pour la période qui commence approximativement au début de ce siècle.

Afin de remédier à cette situation, qui risquait de compromettre l'avenir des études, la *Société de bibliographie classique*, fondée par M. J. Marouzeau, a entrepris la publication d'une Collection bibliographique, éditée par la Société des Belles Lettres, en liaison avec l'*Association Guillaume Budé*, avec le concours de la *Confédération des Sociétés scientifiques françaises*, et selon les directives approuvées par la *Commission de bibliographie de l'Institut international de coopération intellectuelle*.

Fondée sur un dépouillement de plus de 700 périodiques en toutes langues, cette Bibliographie signale, rangées alphabétiquement par noms d'auteurs sous chaque rubrique, toutes les publications relatives à l'antiquité gréco-latine (littérature, philologie et linguistique, histoire et transmission des textes, archéologie, épigraphie, numismatique, histoire politique, institutions, religions et mythologie, philosophie, droit, sciences, histoire et méthode des études classiques) pour toute la période qui va de la préhistoire à la fin des époques byzantine et gallo-romaine.

L'avantage essentiel de cette Bibliographie est de fournir, pour les ouvrages autonomes, l'indication des comptes rendus dont ils ont été l'objet, et, pour les articles de Revues, de brèves analyses conçues de façon à dispenser, le cas échéant, de recourir aux originaux.

La Collection comprend les trois séries suivantes :

I : BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

POUR LES ANNÉES 1896 A 1914

Bibliographie récapitulative pour la période qui va de la date extrême de la Bibliotheca scriptorum classicorum *de Klussmann jusqu'à l'année de la guerre mondiale, période pour laquelle nous manquons de toute documentation systématique.*

Un fort volume d'environ 1200 pages [en cours de préparation].

II : DIX ANNÉES DE BIBLIOGRAPHIE CLASSIQUE

ANNÉES 1914 A 1924

Bibliographie récapitulative pour la période de guerre et d'après-guerre, pendant laquelle notre documentation a été fragmentaire ou désorganisée.

I^re^ partie : AUTEURS ET TEXTES, 461 pages in-8°, 75 francs.

II^e^ partie : MATIÈRES ET DISCIPLINES, 824 pages in-8°, 150 francs.

III : L'ANNÉE PHILOLOGIQUE

ANNÉES 1924 ET SUIVANTES

publiée avec la collaboration de M^lle^ J. ERNST

Tome I : BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1924-1926, 351 pages, 65 francs.

Tome II et suivants : BIBLIOGRAPHIE DES ANNÉES 1927 ET SUIVANTES, jusqu'à l'année courante. Chaque volume, d'environ 450 pages : 65, puis 75 francs.

Les commandes doivent être adressées à l'éditeur :

Société d'édition « Les Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris, VI^e^.

N. B. — *Des avantages sont accordés aux souscripteurs de la Collection entière.*

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à adresser à la

Société d'édition « Les Belles Lettres », 95, boulevard Raspail, Paris (VI^e^)

Je soussigné : .....

La Bibliothèque de : .....

désire recevoir les volumes suivants de la Collection de bibliographie classique :

1° : Dix Années de bibliographie classique, 1914-1924. 2 volumes.

2° : L'Année philologique, tome

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DAUPELEY-GOUVERNEUR. — 1937

REVUE

DES

ÉTUDES LATINES

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

SOUS LA DIRECTION DE

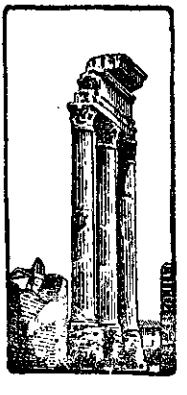
J. MAROUZEAU

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS
DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

15e ANNÉE

Fascicule II — Deuxième semestre 1937

UNIVERSITÉ DE PARIS
ETUDES LATINES
SORBONNE



PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION « LES BELLES LETTRES »

95, BOULEVARD RASPAIL (VIe)

1937

A partir du 1er janvier 1938 :

Cotisation annuelle ..... **50** fr.
Abonnement pour la France... **75** fr.
— pour l'étranger... **90** fr.

UNIVERSITÉ DE PARIS
INSTITUT de CIVILISATION INDIENNE
FACULTÉ des LETTRES